



TARIFS 2023 DU SERVICE EAU POTABLE

(Votés par le Comité Syndical le 01/12/2022 et applicables sur toutes les factures émises
à partir du 1^{er} janvier 2023, quelle que soit l'année de consommation)

FACTURE DE DISTRIBUTION D'EAU :

Part variable (fonction du nombre de m³ consommés)

Détail de facturation	Prix unitaire au m ³
DISTRIBUTION DE L'EAU	
<i>Consommation</i>	1,6682 €
<i>Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)</i>	0,0580 €
ORGANISMES PUBLICS	
<i>Redevance pollution domestique (Agence de l'eau)</i>	0,3300 €
Total HT	2,0562 €
TVA (5,50 %)	0,1131 €
Montant TTC	2,1693 €/m³

Part fixe d'Abonnement (annuel et par compteur)

Détail de facturation	Montant
DISTRIBUTION DE L'EAU	
<i>Abonnement annuel HT</i>	80,00 €
TVA (5,50 %)	4,40 €
Montant TTC	84,40 €/an

Envoi des factures :

Une facture d'acompte est envoyée au cours du 1^{er} semestre. Son calcul est basé sur :

- un volume d'eau estimé correspondant à 30% de la moyenne des 2 dernières années ;
- 80% de l'abonnement annuel.

Une facture de solde est envoyée au cours du 2^{ème} semestre. Son calcul est basé sur :

- le volume réellement consommé ;
- 20% de l'abonnement annuel.

Coût du service pour une consommation de 120m³ : 2,87 € TTC / m³

FRAIS DE CREATION D'ABONNEMENT :

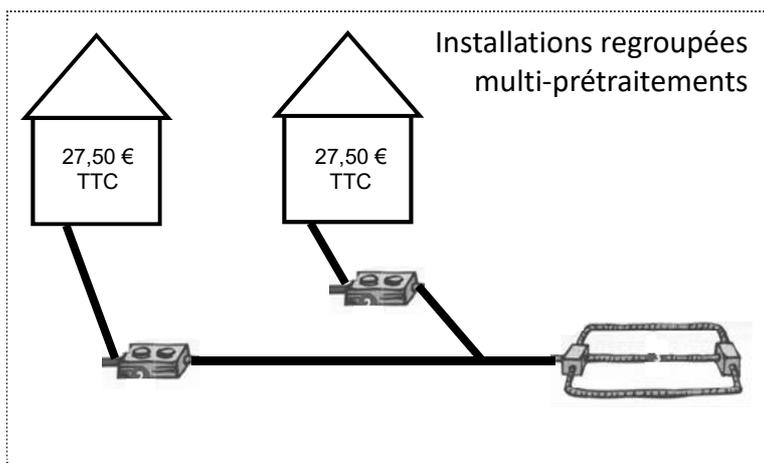
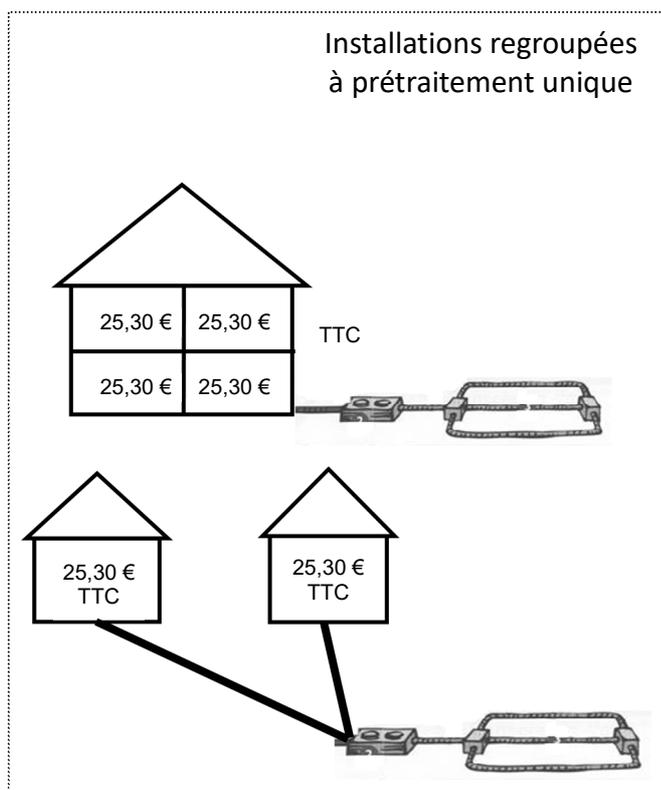
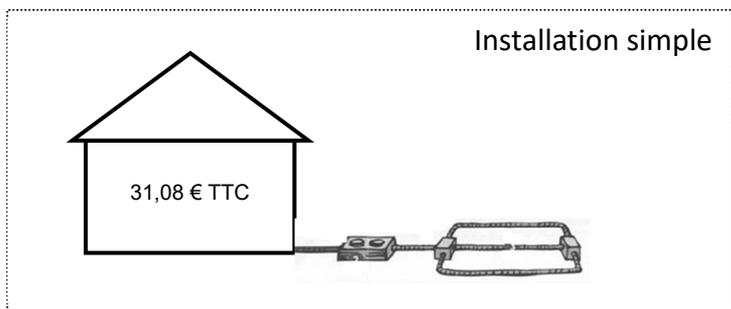
Les frais d'ouverture d'un nouvel abonnement s'élèvent à 40 € TTC (à payer à l'ouverture du compteur).

TARIFS 2023

DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF *

REDEVANCES ANNUELLES DE CONTRÔLE DES ANC :

Détail de facturation	Montant HT	TVA (10%)	Montant TTC
Installation simple par an et par habitation	28,25 €	2,83 €	31,08 €
Installations regroupées multi-prétraitements, par an,	25,00 €	2,50 €	27,50 €
Installations regroupées à prétraitement unique, par an,	23,00 €	2,30 €	25,30 €
Installations pour immeubles hors normes, par an et par équivalent habitant	2,55 €	0,26 €	2,81 €



La redevance est facturée en une seule facture annuelle.

AUTRES REDEVANCES

Détail de facturation	Montant HT	TVA (10%)	Montant TTC
Contrôle d'installation lors d'une vente d'immeuble d'habitation (si le dernier contrôle date de plus de 3 ans)	100,00 €	10,00 €	110,00 €
Instruction d'un Certificat d'Urbanisme	20,00 €	2,00 €	22,00 €
Instruction d'un Permis de Construire	100,00 €	10,00 €	110,00 €

* Uniquement pour les communes adhérentes au SPANC du SIAEP du Lizon